

MAIRIE DE



UVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

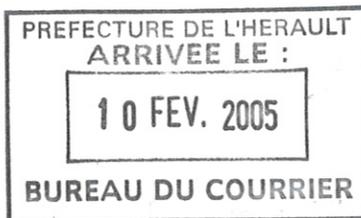
Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 29

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> février 2005



L'an deux mille cinq et le sept du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMERO, M.M. OUSSET, ALLOUCHE, Mme DE HULLESSEN, M.M. SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, ALBARIT, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mmes POUZOULET, HARO, M.M. FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

**PROCURATIONS** : M. ELLUL en faveur de M. CHARRIERE  
M. CONTE en faveur de M. MUNOZ  
Mme GARCIA en faveur de Mme LABORDE  
M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN  
Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMERO  
Mme PETIT en faveur de M. MORENO  
Mme RAMON BOTONNET en faveur de LE NGUYEN

### **INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE**

#### **Rapporteur : Madame le Maire**

Comme je vous l'ai indiqué lors de la réunion du Conseil Municipal, Madame CARRILLO m'a fait parvenir un courrier m'annonçant sa décision de démissionner, pour des raisons personnelles du poste de conseillère municipale.

Conformément à la réglementation en vigueur, j'ai transmis ce courrier à Monsieur le Préfet et j'ai appelé Madame POUZOULET pour siéger dorénavant avec nous.

Je déclare officiellement Madame POUZOULET, installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale.

Le Maire



Acte rendu exécutoire

après dépôt en préfecture

le 10 FEB. 2005

et publication

le 10 FEB. 2005